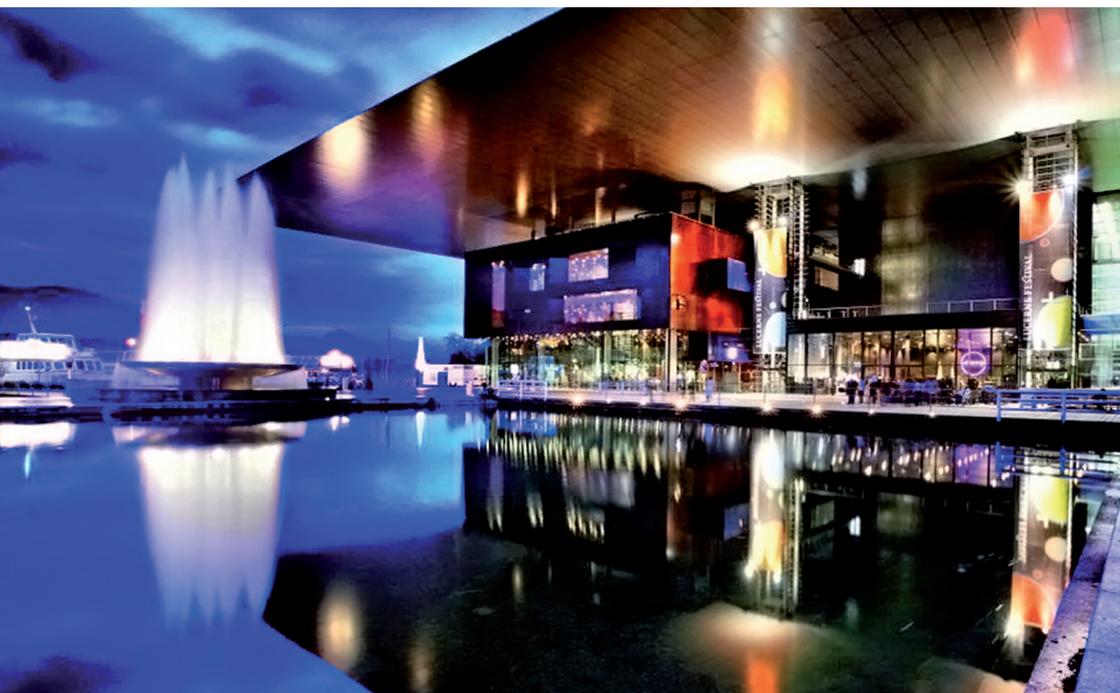


Les coopératives en route vers un lendemain prometteur

21 septembre 2012 / KKL Lucerne

Congrès dans le cadre de l'Année Internationale des Coopératives proclamée par l'ONU



avec 4^e Forum des coopératives d'habitation suisses

2012
Année
Internationale des
Coopératives



Schweizerischer Verband für Wohnungswesen
Association Suisse pour l'Habitat
Associazione Svizzera per l'Abitazione

**WOHNEN
SCHWEIZ**

Verband der Baugenossenschaften
Association des Coopératives de Construction

Les coopératives en route vers un lendemain prometteur

Congrès le 21 septembre 2012 au Centre Culture et Congrès Lucerne (KKL)

www.iggenossenschaftsunternehmen.ch

Impressum

Organisateur: Communauté d'intérêts des entreprises coopératives (IGG)
Secrétariat: ZfU International Business School, Im Park 4, 8800 Thalwil
Tél. 044 722 85 85, pasqualina.cavoti@zfu.ch
Comité d'organisation: Stephan Schwitter, ASH, président CO
Prof. (HES) Alexander Jungmeister, Université de Lucerne, Business Law Institute IFU | BLI
Hans Peter Kurzen, fenaco société coopérative
Paul Felber, akomag
Pasqualina Cavoti, ZfU
Evelyne Schaller, ZfU
Création: ZfU International Business School

Editorial

Les coopératives doivent pouvoir se développer

Cinq entreprises suisses connues et renommées ont fondé en 2010 la Communauté d'intérêts des entreprises coopératives (IGG) et créé un Centre de compétences pour les entreprises coopératives à l'Institut du droit des sociétés de l'université de Lucerne.

Le but est d'établir l'idée que l'entreprise de type coopératif représente un choix préférentiel et de permettre aux autorités et à la politique de mieux en appréhender le concept, notamment pour adapter les conditions-cadres légales et les réglementations aux coopératives. L'ONU a décrété 2012 Année internationale des coopératives et promeut cet objectif à l'échelle internationale.

Nous avons saisi l'occasion du Congrès pour montrer comment les entreprises coopératives sont perçues de nos jours par la population, quelles sont les clés de leur succès et ce qui les distingue des autres entreprises, du point de vue de la législation et de la gouvernance d'entreprise.

Soyez les bienvenus au premier Congrès suisse des Coopératives!

Communauté d'intérêts des entreprises coopératives



Werner Beyer
Président



Prof. Franco Taisch
Délégué

Programme

Modération: Christine Maier

dès 08h45 enregistrement des participants et café de bienvenue

09h30 – 09h40 **Ouverture**
Werner Beyer

09h40 – 09h45 **Discours d'accueil de l'ONU**

09h45 – 10h15 **Les coopératives en Suisse : une forme de société
profondément enracinée et tellement actuelle !**
Prof. Franco Taisch

10h15 – 10h30 **La perception des coopératives dans l'opinion publique suisse:
sondage représentatif de 2011**
Hilmar Gernet

10h30 – 11h00 Pause-café

11h00 – 12h00 **Les coopératives : les facteurs de succès et d'innovation,
le cadre politique / table-ronde de mini-exposés**
Markus Hongler, La Mobilière
Martin Keller, fenaco
Pierin Vincenz, RAIFFEISEN SUISSE
Peter Schmid, ABZ/ASH
Viviana Buchmann, Mobility Carsharing

12h00 – 13h30 Buffet

13h30 – 13h45 **Mot d'accueil de l'Assemblée fédérale**
Hansjörg Walter, président du Conseil national

13h45 – 14h00 **L'ADN de la coopérative d'un point de vue juridique**
Ingrid D'Inca-Keller, juriste

14h00 – 14h15 **Eléments de différenciation des entreprises coopératives**
Prof. (HES) Alexander Jungmeister

14h15 – 15h00 **Les coopératives du point de vue international:
juridiquement et économiquement plus nécessaires que jamais – un gain pour tous**
Lutz Freitag

15h00 – 15h30 Pause-café

15h30 – 16h30 **Table ronde**
Les coopératives en route vers un lendemain prometteur
Markus Hongler, La Mobilière
Martin Keller, fenaco
Pierin Vincenz, RAIFFEISEN SUISSE
Daniel Burri, WOHNEN SCHWEIZ
Viviana Buchmann, Mobility Carsharing

16:30 – 17:00 **Le modèle de la coopérative – hier, aujourd'hui, demain**
Monsieur le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann

17:00 – 17:15 **Mot de conclusion**
Prof. Franco Taisch

Manifestations en soirée

1^{ère} manifestation en soirée

L'idée et le droit de la coopérative et les entreprises comme telles – recouvrements et antinomies dans une perspective d'hier et d'aujourd'hui

Le sujet central de cette manifestation en soirée est l'interaction entre les mouvements coopératifs et le droit de la coopérative en Suisse. Il sera expliqué dans quelle mesure l'idéologie et le mouvement coopératifs ont influencé le processus législatif ainsi que l'enseignement du droit et le système judiciaire en Suisse. En tenant compte du développement international, l'on en dérivera les implications pour une interprétation contemporaine du droit de la coopérative et des buts coopératifs autorisés. Se profileront également les caractéristiques uniques de la forme juridique coopérative selon le droit des obligations suisse par rapport à d'autres formes juridiques. En outre, il sera énoncé dans quelle mesure l'idée coopérative peut être réalisée aussi sous d'autres formes juridiques, en tant qu'entité légale. Ainsi, la manifestation analysera aussi l'«ADN» de la coopérative et apportera, en cette Année Internationale des Coopératives, une contribution importante à ce sujet.

Orateur :

lic. iur. Tizian Troxler

Avocat, doctorant à l'Université de Bâle,

Collaborateur scientifique au IFU | BLI Business Law Institute, Université de Lucerne

Durée de la manifestation: de 18h00 à environ 19h30

Lieu: Université de Lucerne, Frohburgstr. 3, salle 4.B47

2^{ème} manifestation en soirée

Soirée pour les membres des coopératives suisses d'habitation

Durée de la manifestation: de 17h45 à environ 21h30

Lieu: Hôtel Schweizerhof, Schweizerhofquai, 6002 Lucerne

Orateurs



Werner Beyer

Membre de la direction (CFO) de fenaco, formation de base en 1972 en tant qu'ingénieur ETS (spécialisation en agriculture). Vastes connaissances acquises durant de nombreuses années à la direction des départements de services d'associations de coopératives, ainsi que grâce à sa formation continue en Controlling et Internal Audit.



Viviana Buchmann

Directrice de la coopérative Mobility. Avant de rejoindre cette entreprise, elle était active à différents postes de direction dans des entreprises nationales et internationales dans l'immobilier et le tourisme.



Daniel Burri

Président de WOHNEN SCHWEIZ, de la Liberalen Baugenossenschaft Sternmatt-Tribschen et premier procureur à Lucerne. Il a grandi dans un logement coopératif et a donc été atteint par le virus de la construction de logements d'utilité publique. Aujourd'hui, il s'investit avec ardeur en faveur de l'habitat à loyer modéré.



Ingrid D'Incà-Keller, juriste

Juriste. Depuis 2010, chercheuse au IFU | BLI Business Law Institute et, depuis 2011, doctorante à l'Université de Lucerne. Son objet principal de recherches est le droit des coopératives.



Lutz Freitag

Diplômé en économie, président de 2001-2011 de la GdW Bundesverband deutscher Wohnungs- und Immobilienunternehmen, Président du conseil de la GEWOBAW Wohnungsbau-Aktiengesellschaft Berlin, président d'honneur du conseil d'administration du DESWOS Deutsche Entwicklungshilfe für soziales Wohnungs- und Siedlungswesen.



Hilmar Gernet

Directeur de «Politik & Gesellschaft» et membre de la direction de Raiffeisen Suisse. Avant de rejoindre Raiffeisen, Hilmar Gernet a occupé différentes fonctions de direction, entre autres en tant que rédacteur en chef adjoint, que secrétaire général du PDC Suisse et que membre de la direction d'une entreprise internationale.

Orateurs



Markus Hongler

CEO du Groupe Mobilière depuis 2011. Après sa formation de base en assurances, il acquiert une vaste expérience, en Suisse et à l'étranger, auprès de Zurich Financial Services. Membre du directoire de Zurich Suisse, il a été responsable des Affaires industrielles Europe, puis de la division Suisse de la Zurich en qualité de CEO et, en dernier, du pôle assurances non-vie Europe.



Prof. (HES) Alexander Jungmeister

Directeur du IFU I BLI Business Law Institute de l'Université de Lucerne. Depuis 2004 Adjunct Professor, Charles Sturt University, Australie. Directeur du projet de recherche «Alleinstellungsmerkmale/Handlungsfelder für Genossenschaftsunternehmen».



Martin Keller

Président de la direction de fenaco. Il a obtenu en 1998 son doctorat en sciences naturelles à l'EPFZ. En tant qu'ancien directeur du Corporate Marketing & Business Development auprès de la multinationale KWS Saat AG (D), il dispose d'expérience internationale en développement d'entreprise, en marketing et en agronomie.



Christine Maier (modération)

Modératrice de l'émission d'information «10vor10» à la télévision suisse alémanique. Elle dispose de nombreuses années d'expérience en tant que rédactrice et modératrice de différentes émissions auprès de différentes chaînes de télévision suisses et étrangères. Elle a remplacé en 2011 Susanne Wille en tant que modératrice de «10vor10».



Peter Schmid

Conseiller en entreprises indépendant, économiste d'entreprise avec un eMBA en Gestion d'ONG (Uni Fribourg). Président de deux coopératives de construction et d'habitation et du Verband der Zürcher Wohnbaugenossenschaften. Différentes publications en tant qu'expert des coopératives.



Monsieur le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann

Président du département fédéral de l'économie (DFE), il est né en 1952 et est ingénieur électricien, dipl. EPF. Avant son élection au Conseil fédéral, il était président et délégué du groupe Ammann. Johann N. Schneider-Ammann est marié et père de deux enfants adultes.



Prof. Franco Taisch

Professeur ordinaire de droit commercial et président du directoire du IFU | BLI Business Law Institute et de son centre de compétence pour les entreprises coopératives à l'Université de Lucerne. Membre du conseil d'administration de plusieurs entreprises depuis 1995.



Pierin Vincenz

Depuis 1999, président de la direction (CEO) de Raiffeisen Suisse. Il est entre autres aussi président du conseil d'administration de la Notenstein Privatbank AG à St-Gall et membre du comité du conseil d'administration de l'Association suisse des banquiers.



Hansjörg Walter, président du Conseil national

Président du Conseil national 2011/2012, UDC/TG, membre de la Commission de l'économie et des redevances (CER) et parlementaire au Conseil national depuis 1999. Président de l'Union Suisse des Paysans et agriculteur sur son propre domaine, le «Greuthof» près de Wängi.

Organisateurs

IG Genossenschaftsunternehmen

www.iggenossenschaftsunternehmen.ch

En novembre 2010, les entreprises coopératives La Mobilière, fenaco, Raiffeisen, Allgemeine Baugenossenschaft Zürich (ABZ) et Mobility ont fondé un groupement d'intérêts. Le but de ce groupe est de donner une nouvelle base à la forme juridique de la coopérative, jusqu'ici peu étudiée en Suisse, afin de proposer aux fondateurs de nouvelles coopératives, en collaboration avec les législateurs, un outil moderne de direction de l'entreprise. En outre, l'IGG vise à encourager l'innovation en matière d'offre et de processus auprès des entreprises coopératives déjà existantes et à stimuler leur développement. Le centre de compétence pour les entreprises coopératives du IFU I BLI de l'Université de Lucerne en est un partenaire stratégique important.

La Mobilière *Assurances & prévoyance*

www.mobi.ch

Fondée en 1826 en tant que coopérative, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse et n'a jamais changé de forme juridique. Un ménage sur trois ainsi qu'un très grand nombre de petites et moyennes entreprises et des groupes industriels de renom sont assurés auprès de la Mobilière. Les recettes de primes totales de l'assureur toutes branches s'élèvent à 3 milliards de francs.

Nos 80 agences générales offrent un service de proximité au 1,5 million de clients du Groupe. La Mobilière emploie 4000 collaborateurs et 300 apprentis. Elle fait régulièrement participer ses clientes et ses clients à la bonne marche de ses affaires, par des versements sur le fonds d'excédents.



fenaco

natürlich nah
de la terre à la table

www.fenaco.com

fenaco est une entreprise organisée sous la forme coopérative et appartenant aux agriculteurs suisses. Elle est issue de la fusion, en 1993, de six fédérations coopératives agricoles. Ses 8'700 collaborateurs réalisent un chiffre d'affaires annuel de plus de 5,5 milliards de francs. En partenariat étroit avec les coopératives membres (LANDI), fenaco fournit aux agriculteurs tous les agents agricoles dont ils ont besoin. Parallèlement à cela, fenaco prend en charge les denrées produites par les agriculteurs. Sur les sites industriels dont elle dispose, fenaco transforme ces produits en des denrées alimentaires et des boissons suisses délicieuses et sûres. fenaco les commercialise ensuite via les plus importantes chaînes de commerce de détail, des hôtels et restaurants et aussi par ses propres canaux de vente que sont LANDI, Volg, TopShop, «frisch-nah-günstig» et Visavis.

RAIFFEISEN

www.raiffeisen.ch

328 banques indépendantes et organisées en coopérative appartiennent à Raiffeisen, avec 1'098 succursales dans toute la Suisse. Elles sont réunies au sein de la coopérative Raiffeisen Suisse. Cette dernière s'est établie ces dernières années comme première banque de détail et troisième plus grand groupe bancaire de Suisse. De plus, la «Notenstein Privatbank» appartient entièrement à Raiffeisen.

Aujourd'hui, près de 3,7 millions de Suisses comptent parmi les clients de la Raiffeisen, ce qui représente près de la moitié des adultes de notre pays. Plus de 1,7 millions d'entre eux sont coopérateurs et donc copropriétaires de leur banque Raiffeisen. Près d'un crédit hypothécaire sur quatre en Suisse est accordé par une banque Raiffeisen. Du point de vue des montants, cela correspond à 16 pourcent des hypothèques. Le bilan de Raiffeisen se monte à 156 milliards de francs.

Organisateurs



www.abz.ch

L'ABZ (Allgemeine Baugenossenschaft Zürich) est la plus grande coopérative de construction et d'habitation de Suisse. Elle possède près de 4'700 appartements, répartis entre 60 lotissements dans la ville et la région de Zurich. Le nombre de membres de la coopérative a augmenté, passant de 15 à la fondation à près de 7'000 aujourd'hui. L'ABZ emploie 60 collaborateurs, auxquels s'ajoutent 90 employés à temps partiel et 200 bénévoles. L'ABZ est née à une époque d'une grande crise du logement et se base sur l'idée de l'entraide et de la solidarité. Depuis 1916, elle a façonné le visage de la ville avec des habitations variées et, pour certaines, novatrices. Elle s'investit pour un habitat et une construction économique, respectueuse de l'environnement et économe en ressources, de même que pour un voisinage vivant et qui soutienne l'idée de la coopération. Elle soutient activement la vision d'une société à 2000 Watt.

mobility car sharing

www.mobility.ch

Mobility Carsharing Suisse est enregistrée dans le registre du commerce sous le nom de «coopérative Mobility». Elle a son siège à Lucerne. Mobility est née en 1997 de la fusion des coopératives ATG AutoTeilet et ShareCom, fondées en 1987.

Mobility Carsharing est le moyen intelligent de circuler en voiture. On est mobile en tout temps sans les contraintes qu'amène la possession de sa propre voiture. Les plus de 100'000 clients ont librement à leur disposition 2'600 véhicules dans dix catégories différentes à 1'340 endroits dans toute la Suisse. A toute heure et en libre-service. 3'600 entreprises profitent déjà des avantages de Mobility Carsharing. L'entreprise Mobility Carsharing Suisse emploie à l'heure actuelle près de 200 collaborateurs.

Partenaires d'organisation

Membres «argent» de la communauté
d'intérêts des entreprises coopératives IGG



Autres partenaires de congrès

MIGROS
pour-cent culturel



Institut für Unternehmensrecht
Universität Luzern

Business Law Institute
University of Lucerne

Partenaires médias

Handelszeitung

Informations détaillées

Lieu	Centre Culture et Congrès Lucerne (KKL), Europaplatz 1, 6005 Lucerne Téléphone 041 226 70 70 www.kkl-luzern.ch
Date	Vendredi 21 septembre 2012
Heure	dès 08h45: enregistrement pour le congrès et café d'accueil 09h30 à 17h15: congrès 17h45 à env. 21h30: soirée pour les membres des coopératives suisses d'habitation de 18h. à env. 19h30: manifestation en soirée à l'Université de Lucerne
Internet	www.iggenossenschaftsunternehmen.ch (inscription en ligne)
Frais	<ul style="list-style-type: none">• Congrès, buffet, pauses-café CHF 150.– pour membres de coopératives CHF 250.– pour non-membres• Manifestation en soirée à l'Université de Lucerne: gratuite• Soirée pour les membres des coopératives suisses d'habitation: gratuite pour les participants au congrès
Hôtel	Ameron Hotel Flora **** Seidenhofstrasse 5, 6002 Lucerne Téléphone 041 227 66 66, www.flora-hotel.ch
Annulation	Frais d'annulation: 45 jours avant le début 50%; 30 jours avant le début 100%
Secrétariat	ZfU International Business School, Im Park 4, 8800 Thalwil Téléphone 044 722 85 85, pasqualina.cavoti@zfu.ch
Délai d'inscription	24 août 2012 Les inscriptions seront prises en compte et confirmées dans leur ordre d'arrivée.

Inscription

**Délai d'inscription :
vendredi 24 août 2012**

Monsieur Madame

Nom/prénom _____

Coopérative **ou** entreprise _____

Fonction/département _____

Rue/case postale _____

NPA/lieu _____

Téléphone/portable/fax _____

Courriel _____

Inscription au congrès

- Je suis membre / invité de La Mobilière
- Je suis membre / invité de fenaco / LANDI
- Je suis membre / invité de Raiffeisen
- Je suis membre / invité de ABZ / SVW/ASH / WOHNEN SCHWEIZ
- Je suis membre / invité de Mobility Carsharing
- Je suis membre / invité de Coop
- Je suis membre / invité de GLB
- Je suis membre / invité de Migros
- Je suis membre / invité de l'Université de Lucerne IFU I BLI
- Je ne suis pas membre

Inscription aux manifestations en soirée

- Oui, je participe à la manifestation en soirée à l'Université de Lucerne
- Oui, je participe à la soirée SVW/ASH / WOHNEN SCHWEIZ dans le cadre du 4ème Forum des coopératives suisses d'habitation
(participation possible uniquement pour les membres et invités des deux organisations faitières)

Réservation d'hôtel

Ameron Hotel Flora****

www.flora-hotel.ch

CHF 195.– (chambre individuelle, prix par chambre), incl. petit-déjeuner

CHF 235.– (chambre double, prix par chambre), incl. petit-déjeuner

Date d'arrivée _____

Date de départ _____

Date/Signature _____

ZfU est partenaire d'organisation de la communauté d'intérêts des organisations coopératives (IGG)

Fax: remplir le talon et l'envoyer par fax au 044 722 85 86

Téléphone: Customer Care Center 044 722 85 01

Site Internet: www.iggenossenschaftsunternehmen.ch (inscription en ligne)

Prière
d'affranchir

Genossenschafts-Kongress
c/o ZFU - International Business School
Customer Care Center
Im Park 4
CH-8800 Thalwil